



Nombre de membres	DCM 2024 - 2
En exercice : 29	
Présents : 21	date d'envoi de la convocation
Votants : 25	9 janvier 2023

L'an deux mille vingt-quatre le quinze janvier à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Etaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, EVOUNA NGUEMA Graziella, RUST Albert, CHOMEL Chantal, NICOLAS Pierre, ESTRADE Nathalie, **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, MAILLE Dany, SCHULIAR Christian, BLOND Laurent, MASSONNET Christian, GUILLET Marie, GIRAUDON Stéphane, BLOND Laurent, FOULQUIER Audrey, CHATELIN Matthieu, CAZILHAC Jean-Marc, BOUCHAMI Muriel, ANGLES Thierry, ARTERO Sandrine **Conseillers-ères**,

Absents-es et représentés-ées :

PONS Maxime par Jean-François AUDRIN, SCHMITT Jérôme par SCHULIAR Christian, MALDONADO Nicolas par RUST Albert, CASQUEL Stéphanie par CARMONA Robert

Absents excusés : Lucie DENJEAN, VALETTE Martine, TESSIER Sandra, BRETON Emilie.

ELECTION D'UN ADJOINT SUITE A DEMISSION

Suite à la démission de Mme HARDEMAN envoyée à Monsieur le Préfet le 28 novembre 2023,

Vu l'acceptation de Monsieur le Préfet en date du 11 décembre 2023,
Conformément à l'article L.2122-15 du code général des collectivités,
Vu la délibération du 24 mai 2020 instituant le nombre d'adjoints porté à 8,
Considérant l'erreur administrative et procédurale de la délibération du 20 novembre relative à la désignation d'un nouvel adjoint,

Il convient de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'élection d'un ou plusieurs adjoints, le scrutin se déroule de manière uninominale, à bulletin secret



Seul Mr Schuliar fait acte de candidature, aucun autre candidate ou candidat ne se manifeste.

Il est procédé à l'élection de nouvel Adjoint

Nombre de votants : 25

Nombre de bulletins de votes trouvés dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs et nuls : 4

Nombre de suffrage exprimé : 21

Majorité absolue : 11

Monsieur Christian SCHULIAR obtient 21 votes, il est donc proclamé élu 8ème Adjoint au Maire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean-François AUDRIEU

